



INOCAP
L'actif FCPI

INOCAP | FCPI | 10.4 Fonds Commun de Placement dans l'Innovation

Article L.214-41 du Code Monétaire et Financier | Agrément AMF du 20/07/2010 | ISIN : FR0010922682

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

1 - Etat civil

Réf. INOCAP :

M. Mme. Mlle. M. et Mme.

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille : Deuxième Prénom(s) :

Date de naissance : Ville de naissance :

Département de naissance : Nationalité :

Adresse fiscale :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone : Téléphone portable (facultatif) : e-mail :

2 - Souscription

Je reconnaiss que l'ensemble des informations relatives à la présente opération de souscription m'a été remis conformément à ce qui est prévu à l'article L.341-12 du code monétaire et financier.

Je déclare avoir pris connaissance de la Notice d'information, adhérer au Fonds et à son Règlement, avoir disposé (en cas de démarchage) d'un délai de réflexion de 48 heures suite au lendemain de la remise des documents, et m'engage irrévocablement, conformément à l'article 7 du dit Règlement, à souscrire :

Parts A au prix de 105 € chacune (dont 5 euros de droits d'entrée pour chaque part A) soit : €
Nombre entier de parts, souscription minimale de 10 parts

L'attention des investisseurs potentiels du Fonds est attirée sur l'élément suivant :

En l'état actuel de la législation, seules les souscriptions libérées jusqu'au 31/12/2010 peuvent donner droit à une réduction d'impôt sur le revenu au titre de l'année 2010.

3 - Livraison

Je souhaite que les parts A souscrites soient livrées en nominatif pur à la Société Générale.

Je souhaite que les parts A souscrites soient transférées en faveur de mon compte titres ouvert auprès de l'établissement dont voici les coordonnées (joindre un RIB)

Code Banque : Code Guichet : Numéro de compte : Clé RIB :

4 - Paiement

Je joins un chèque à l'ordre de la SOCIETE GENERALE / INOCAP | FCPI | 10.4 , d'un montant de (somme en toutes lettres) :

5 - Avantages fiscaux

Afin de bénéficier des avantages fiscaux prévus pour les personnes physiques aux articles 199 terdecies-0 A VI, 150-0 A III 1° et 163 quinques B du Code général des impôts,

• je m'engage à conserver les parts souscrites pendant une durée minimum de 5 ans à compter de leur souscription et j'accepte de réinvestir immédiatement dans le Fonds la totalité des valeurs réparties pendant la même période, lesquelles demeureront indisponibles jusqu'au terme de cette période ;

• je déclare être informé que je ne dois pas, seul, avec mon conjoint, mes ascendants et descendants, ensemble ou séparément, directement ou indirectement, détenir plus de 25% des droits dans les bénéfices de sociétés dont les titres figurent à l'actif du Fonds ou avoir détenus ce montant au cours des cinq années précédant la souscription des parts. J'ai bien compris qu'en cas de non-respect de l'un de ces engagements, les revenus précédemment exonérés seront ajoutés à mon revenu imposable et les plus-values exonérées seront imposées selon le régime de droit commun, étant précisé que les avantages fiscaux ne sont pas remis en cause si, dans le délai de 5 ans de conservation des parts, la cession ou le rachat des parts résulte du décès, de l'invalidité ou du licenciement du contribuable ou de l'un des époux soumis à une imposition commune. Par ailleurs, je déclare être informé que je ne dois pas, seul, ou avec les membres de mon foyer fiscal ou au travers d'une personne morale dont moi-même est, ou les membres de mon foyer fiscal sont, associé(s), détenir, plus de 10% des parts du Fonds.

La souscription de ce produit ne peut pas faire l'objet d'un droit de rétractation.

A : Le : en 4 exemplaires dont le dernier est à conserver par le souscripteur.

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :



AROBAS FINANCE
55, rue Sainte Anne
75002 PARIS
Tél. : 01-77-39-00-15

> 1er et 2ème exemplaires : A adresser à INOCAP accompagnés d'une photocopie de pièce d'identité

> 3ème exemplaire : Le conseiller > 4ème exemplaire : Souscripteur

Société de Gestion INOCAP - 40, rue La Boëtie 75008 Paris - N° d'agrément AMF : GP 07000051 - Tél : 01 45 64 05 80 - Fax : 01 45 64 05 52

Dépositaire : Société Générale Securities Services - Tour Granite 75886 Paris Cedex 18 -

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

6 - Avertissement

L'AMF attire votre attention sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée de 8 à 10 ans maximum (sauf cas de déblocage prévus dans le règlement). Le fonds commun de placement dans l'innovation, catégorie de fonds commun de placement à risques, est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce fonds commun de placement dans l'innovation décrits à la rubrique « profil de risque » de la notice d'information. Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficiez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détenez et de votre situation individuelle.

Au 30 juin 2010, la part de l'actif investie dans des entreprises éligibles aux FCPI gérés par la société de gestion est la suivante :

FCPI	Année de création	Quota minimum PME Innovantes	% de l'actif éligible au 30/06/2010	Date d'atteinte de 50% du quota d'investissement en titres éligibles	Date d'atteinte de 100% du quota d'investissement en titres éligibles
FCPI Inocap 7.1	2007	60%	62,9%	NA	31/12/2009
FCPI Durée Limitée	2007	60%	63%	NA	31/12/2009
FCPI Spécial Durée Limitée	2008	80%	70%	31/08/2010	31/12/2010
INOCAP FCPI 8.2	2008	60%	51,1%	31/08/2010	31/12/2010
FCPI Durée Limitée 2	2008	60%	52,26%	31/08/2010	31/12/2010
FCPI Spécial Durée Limitée 2	2009	80%	58,7%	31/08/2010	31/12/2010
INOCAP FCPI 9.3	2009	60%	30,1%	28/02/2011	31/10/2011
FCPI Durée Limitée 3	2009	60%	25,7%	30/11/2010	31/07/2011

7 - Récépissé (prévu par l'article L341-16 du Code Monétaire et Financier)

Je reconnaiss :

Cas 1 : avoir souscrit des parts d'INOCAP | FCPI | 10.4 en l'absence de tout démarchage bancaire ou financier tel que défini à l'article L341-1 du C.M.F ou

Cas 2 : avoir été démarché ce jour par :

Civilité, Prénom, Nom :

Adresse :

N° d'enregistrement dans le fichier des démarcheurs de la Banque de France :

ci-après dénommé le « démarcheur » ; agissant pour le compte de la société INOCAP, 40, rue La Boëtie - 75008 Paris
Le distributeur est amené à percevoir des commissions récurrentes sur les frais de gestion

Je certifie :

- que le démarcheur m'a proposé l'acquisition de parts d'INOCAP | FCPI | 10.4, après s'être enquis de ma situation financière, de mon expérience, de mes objectifs en matière de placement et m'avoir justifié de son nom, de son expérience professionnelle, du nom et de l'adresse de la personne morale pour le compte de laquelle le démarchage est effectué,
- que le démarcheur m'a remis la notice d'information et la plaquette commerciale d'INOCAP | FCPI | 10.4, dont je certifie avoir pris connaissance, et m'a informé que le règlement agréé par l'Autorité des Marchés Financiers est à ma disposition sur simple demande de ma part,
- que le démarcheur m'a informé des risques particuliers liés à la souscription d'INOCAP | FCPI | 10.4,
- que le démarcheur m'a communiqué d'une manière claire et compréhensible, les informations utiles pour prendre ma décision et en particulier les conditions financières d'INOCAP | FCPI | 10.4,
- que le démarcheur m'a informé de l'absence de droit de rétractation prévu à l'article L.341-13 I et II du code monétaire et financier, et que dès lors la souscription à INOCAP | FCPI | 10.4 est irrévocable,
- que le démarcheur m'a informé des procédures extrajudiciaires de réclamation et de recours accessibles et de leurs modalités d'exercice, et en particulier de l'existence en cas de contestation relative à la présente souscription de parts d'INOCAP | FCPI | 10.4 d'une possibilité de recours auprès du service de médiation de l'Autorité des Marchés Financiers (17, place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02),
- que le démarcheur m'a informé que le droit applicable aux relations précontractuelles et au contrat de souscription est le droit français.

Fait à : Le :

Signature du souscripteur* :

Si j'ai coché le cas 2, je dispose d'un délai minimum de 3 jours ouvrés pour réfléchir à l'opportunité de souscrire à la présente proposition conformément à l'article L.341-16-IV du Code Monétaire et Financier.

Mieux vous connaître

Cette fiche de renseignement est obligatoire. Elle est établi dans le cadre des dispositions de l'article L.533-4 du Code Monétaire et Financier. Elle nous permet de mieux vous connaître et de répondre du mieux possible à vos besoins, vos objectifs et votre situation financière. **Elle est couverte par le secret professionnel** (article L. 511-33 du Code monétaire et financier) et vos réponses sont destinées à la seule information d'Arobas Finance et/ou de la société de gestion. Nous vous remercions de bien vouloir remplir le questionnaire ci-dessous et de le signer.

IDENTIFICATION :

Nom : Nom de jeune Fille : Nb d'enfants rattachés au foyer.....

Prénoms : tél :

Date & lieu de naissance : émail :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays (si différent de France).....

Vous êtes : Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Pacsé(e) Veuf/Veuve Concubin

Salarié Prof. Libérale Chef d'entreprise Artisan : Profession :

Retraité Étudiant Autre : Résident : français Autre :

Votre régime matrimonial : Communauté réduite Universelle Séparation de bien Participation aux acquêts

SITUATION PATRIMONIALE :

Votre situation vous permet-elle d'épargner une partie de vos revenus ? Oui Non

Votre revenu annuel imposable s'élève à (environ) : € (dont € de revenus fonciers).

Votre estimation de votre Impôt sur le revenu est de : €

Vous estimatez votre situation patrimoniale à : €, dont,

Immobilier : € (dont € pour votre résidence principale)

Portefeuille titres : € (dont € en FCPI, FIP, SOFICA, FCPR, investissement bloqués)

Assurance-vie : € (dont € en fonds euros ou garanties).

Liquidités : € Profil boursier : prudent défensif équilibré Dynamique offensif

Êtes-vous redéuable de l'ISF ? Oui Non, si Oui montant de votre ISF : €

Utilisez-vous le Bouclier Fiscal ? Oui Non.

Quelle est l'origine des fonds que vous souhaitez investir ?

Épargne Succession/Donation Vente bien immobilier Cession entreprise Autres :

OBJECTIFS PATRIMONIAUX :

Objectifs d'investissements : retraite/prévoyance défiscalisation revenus de capital construction d'un patrimoine résidence secondaire projet professionnel spéculation Diversification de votre portefeuille autres :

Horizon d'investissement : En contre partie de l'avantage fiscal attaché à la souscription de parts du fonds, vous acceptez de conserver les parts pendant toute la durée de vie du fonds (hors cas légaux) Oui Non

EXPERIENCE EN MATIERE D'INVESTISSEMENT :

Avez-vous déjà réalisé des placements financiers avec un conseiller ? Oui Non

Déléguéz-vous la gestion de votre portefeuille de valeurs mobilières ? Oui Non

Quels instruments entrent dans la composition de votre portefeuille de valeurs mobilières ?

Actions cotées Actions non cotées OPCVM actions OPCVM obligataires
 OPCVM monétaires FCPI FIP FCPR agréé FCPR allégé
 Eurolist Alternext Marché Libre Marchés étrangers Autres :

Quel(s) est (sont) l'(les) élément(s) qui vous a(ont) conduit à souscrire dans les FCPR, FCPI et FIP ?

Réduction Fiscale lors de la souscription Exonération fiscale lors du rachat

Connaissance du produit pour en avoir Attrait pour l'innovation diversification Autres

Mesure de la tolérance au risque : En contrepartie de l'avantage fiscal attaché à la souscription du produit, vous acceptez de prendre un risque élevé sur le capital investi et d'une non liquidité : Oui Non (réponse incompatible)

Si vous ne répondez pas aux questions, veuillez cocher la case ci-dessous : (répondre quand même à la question du dessus)

Je déclare avoir une expérience suffisante et une connaissance approfondie de toutes les problématiques d'investissement. Je demande explicitement de réaliser seul(e) mes investissements et je prends le risque de me voir refuser l'accès à l'investissement concerné.

Arobas finance décline toute responsabilité en cas de dépassement du plafond de défiscalisation calculé comme suit : 18.000€ + 6% du revenu brut imposable et qui entraînerait une perte des réductions fiscales acquises. Il vous incombe de calculer au plus juste ce montant au vu des informations dont vous disposez.

Je certifie avoir pris connaissance des notices d'information/Prospectus des fonds souscrits (y compris l'avertissement de l'AMF). Je reconnaissais avoir obtenu les informations nécessaires pour souscrire en connaissance de cause. Je reconnaissais que les informations ci-dessus sont exactes et sincères. Connaissances financières mauvaises bonne très bonne

Fait à le ... / ... /

(Signature du souscripteur)

Conformément à la Loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concerne. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez nous contacter.

Au regard des caractéristiques de votre situation, nous vous classons dans la catégorie des clients non professionnels. Merci de cocher cette case si vous souhaitez demander une reclassification en client professionnel. Pour information un client non professionnel bénéficie d'une plus grande protection qu'un client professionnel.

123fcpi.com et 123fip.com

COMMENT SOUSCRIRE ?

PIECES A JOINDRE POUR TOUTE SOUSCRIPTION de FCPI et FIP

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez. Afin de procéder à la souscription, nous vous prions de bien vouloir retourner à :

**AROBAS FINANCE
FCPI / FIP
55, rue Sainte Anne
75 002 PARIS**

- Un exemplaire original complété et signé du bulletin de souscription.**
- Modifié des frais d'entrées : exemple 102€ pour 1 part avec 2% des frais d'entrée.
- Signé avec la mention « lu et approuvé » (*certaines promoteurs demandent une formulation manuscrite en plus*).
N'oubliez pas de garder une copie en votre possession.
- Le récépissé de démarchage financier** relatif au délai de réflexion. Celui-ci est en général contenu dans la première partie du bulletin de souscription.
- Votre règlement par chèque libellé à l'ordre du nom du FCPI ou FIP avec les droits d'entrée inclus.**
(*L'ordre est indiqué sur les bulletins de souscription, n'établissez jamais votre chèque à notre ordre*)
(*Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux, le chèque doit provenir du compte du souscripteur*).
- Une copie** de votre carte nationale d'identité (recto-verso) ou des quatre premières pages de votre passeport en cours de validité.
- Une copie d'un justificatif de domicile** (quittance de loyer, facture de gaz, d'électricité ou de téléphone fixe) de moins de trois mois.
- La fiche de renseignement « mieux vous connaître »** : Cette fiche de renseignements s'inscrit dans le cadre des dispositions des articles L. 533-4 du Code monétaire et financier et des articles 321-46 et 411-53 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. **Elle est couverte par le secret professionnel** (article L.511-33 du Code monétaire et financier) et est destinée à la seule information du commercialisateur et de la société de gestion du fonds. Cette fiche a pour objectif de vérifier l'adéquation de votre investissement avec votre expérience, vos besoins, vos objectifs et votre situation patrimoniale.
- Un relevé d'identité bancaire de votre compte titres** : Uniquement, si vous optez pour la livraison des parts sur votre compte titres. Nous vous conseillons de laisser les titres au nominatif pur chez le dépositaire du fonds puisqu'il n'y a pas de droits de garde, ce qui ne sera sans doute pas le cas dans votre banque habituelle.

Nous vous accuserons réception de votre souscription par courrier électronique, pour cela, pensez à renseigner votre adresse e-mail.

Sincèrement,

Nicolas BAZINET

Besoin d'une information, d'un conseil : nous vous répondons au 01 77 39 00 15
ou par mail info@arobasfinance.fr

AROBAS FINANCE S.A.R.L. au capital de 132 132 euros, RCS Paris B 424 317 162 – Code APE : 7022Z
Société de Conseils en gestion de patrimoine et Société de courtage d'assurances enregistré à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro : (07 029 469). **Statut de Conseiller en Investissements Financiers** (CIF) référencé sous le numéro (E001265) par l'ANACOFI -CIF (www.anacofi.asso.fr) association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). **Activité de démarchage bancaire et financier** : société enregistrée sous le numéro : 2 053405413VB (www.demandeurs-financiers.fr) conformément à l'article L341-6 alinéa4 et L341-12 du Code Monétaire et Financier. **Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce** : carte professionnelle numéro T12062 délivrée à Paris et portant la mention selon laquelle la société s'est engagée à ne recevoir aucun fonds. **Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnel** I e n° 114 231 743 de la compagnie MMA-COVEA Risks, siège au 19, 21 allée de l'Europe, 92 616 CLICHY Cedex. **Loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés** : en application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 la société Arobas Finance a déclaré auprès de la CNIL sa détention d'informations collectées : récépissé n° 1265621 (www.cnil.fr) . 55 , rue Sainte Anne - 75002 PARIS

Téléphone : 01 77 39 00 15 – fax : 01 40 26 94 02 E-mail : info@arobasfinance.com – www.arobasfinance.com